

INSCRIPTION CNH BÉBÉ/ENFANT – Piscine de la Bourgonnière - SAISON 2021/2022



06 36 09 62 93

Bulletin à retourner par courrier ou mail au CNH
1 rue Saint-Servan 44800 ST HERBLAIN
contact.clubnautique.herblinois@gmail.com

➡ AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRIS EN COMPTE

Coller ici 1 photo
de l'adhérent(e)
et joindre une 2e
photo pour la
carte CNH

Première inscription

Ancien adhérent (joindre carte) :

Renan

Bourgonnière

NOM de l'enfant

Prénom

Date de naissance

Sexe Féminin

Masculin

NOM du représentant légal

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Portable*

fixe

adresse mail

@

Personne à prévenir en cas d'accident : NOM/Prénom/

Comment pouvons-nous vous contacter pour l'organisation des activités CNH (fermeture technique ou pollution...)?

Par mail

Par téléphone*

Par SMS*

ACTIVITÉ CHOISIE (une fiche par activité)

Activité (en MAJUSCULE)

Jour

Horaire

Tarif¹ de l'activité choisie :

+ Carte d'adhésion familiale² 2021/2022 : 5,00 €

Règlement cotisation activité par chèque n°

Nom de la banque

Règlement adhésion familiale par chèque n°

Nom de la banque

Adhésion famille déjà réglée sur le créneau : OUI

NON

au nom de

Indiquer tous les noms de famille des bénéficiaires (si différents) au dos du chèque d'adhésion familiale

Vous avez besoin d'une attestation de paiement³ (CE, CCAS etc ...) : cocher la case svp

¹ Se reporter à la grille tarifaire disponible en ligne sur le site web du CNH

² L'adhésion est obligatoire, payable une seule fois par foyer

³ l'attestation demandée sera fournie après validation du dossier. Date limite de la demande 31/12/2021

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE BONNES PRATIQUES www.club-nautique-herblinois.fr

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de bonnes pratiques (disponible sur le site web du CNH et auprès du bureau de l'association) et en accepte tous les termes.

Fait à

le

Signature du représentant légal

précédée de la mention « lu et approuvé »

SANTÉ « le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire. Cependant, l'attestation sur l'honneur signée par le responsable légal de l'enfant est obligatoire à défaut du certificat médical recommandé » (décret du 8 mai 2021)

Je, soussigné-e

, représentant légal de l'enfant

déclare que son état de santé ne présente à ce jour aucune de contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie.

Fait à

le

Signature du représentant légal

DROIT À L'IMAGE

Autorisez-vous le Club Nautique Herblinois - CNH à exploiter les photos, représentant votre enfant, prises lors des activités ?

J'autorise

Je n'autorise pas

Règlement général sur la protection des données (RGPD) 25 mai 2018 : en remplissant ce bulletin vous acceptez que le CNH mémorise et utilise vos données uniquement dans le cadre de ses activités : réunions, projets... Le CNH s'engage à ne pas divulguer vos données personnelles à d'autres entités.